

Le Canada mène des négociations

commerciales sur plusieurs fronts à la fois – mondial, régional et bilatéral. Dans tous les cas, l'objectif poursuivi est le même : ouvrir les marchés à la concurrence et les assujettir à des règles acceptées de tous, établies dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La motivation fondamentale qui sous-tend ces efforts est aussi la même : le commerce apporte un stimulant essentiel à toutes les économies, car il leur procure des biens, des services, des technologies et des idées qui, sans lui, ne leur seraient pas accessibles. En outre, les échanges commerciaux rassemblent les nations dans un système interdépendant, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité dans le monde – un objectif central de notre politique étrangère.

Si la population convient généralement que le commerce est une bonne chose, elle s'intéresse de plus en plus depuis quelques années aux liens entre les échanges commerciaux et les autres priorités de la politique publique – protection de l'environnement, relèvement des normes du travail, droits de la personne, inégalité des revenus, perspectives d'emploi et souveraineté nationale, entre autres. On voit également le public détourner graduellement son attention de la politique commerciale pour la fixer sur la sécurité et sur des préoccupations sociales telles que la santé et l'éducation. Or, ce sont là des secteurs qui, s'ils ont des liens avec la politique commerciale, n'ont pas, par le passé, joué un rôle important à cet égard. D'aucuns pourraient même être tentés de dire que le commerce n'est plus la priorité n° 1 du public, tout au moins au Canada.

